



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 02/11/2021

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Joanna BRUNELLE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 38

Courriel : driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 18 octobre au 31 octobre 2021

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

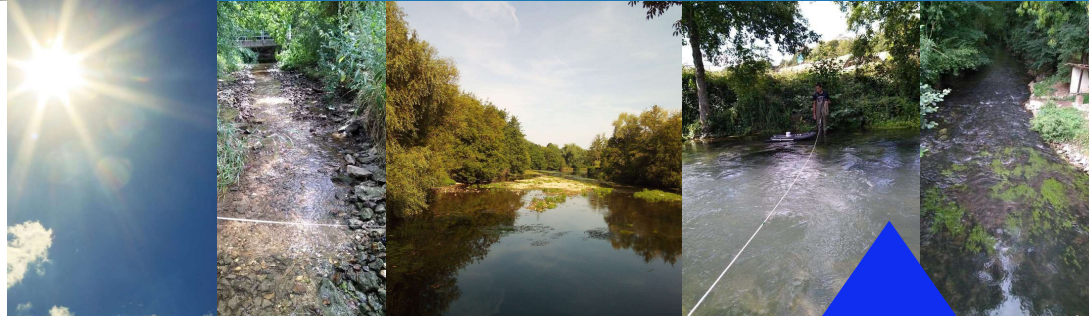
Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 18 octobre au 31 octobre 2021

N°11

édité le 02/11/2021

Synthèse

Les deux dernières semaines ont été dans l'ensemble plutôt sèches sur le bassin d'Île-de-France. Cependant, des intempéries liées au passage de la tempête Aurore ont apporté quelques précipitations le 21 octobre et plusieurs passages pluvieux se sont succédés depuis le vendredi 29 octobre. Par conséquent, en début de période les débits étaient globalement stables et bas, mais, suites aux précipitations, les débits ont commencé à remonter légèrement.

Les prévisions météorologiques sont encore humides jusqu'à jeudi, puis une période anticyclonique devrait se mettre en place par la suite. La tendance devrait être à la légère hausse puis à la stabilité des débits.

Grandes rivières

Tous les débits des grandes rivières sont au-dessus des seuils d'étiage. La tendance, sur la quinzaine passée est à la légère baisse dans l'ensemble, notamment en début de période. Les quelques pluies de ce week-end font remonter légèrement les débits.

Les prévisions étant plutôt sèches à partir de vendredi, la tendance devrait être globalement à la stabilité des débits.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Les débits des petites rivières sont globalement stables, mais la situation est hétérogène sur le territoire. En effet, jusque là épargné par les précipitations, le bassin des Morins a été arrosé par deux épisodes de pluie, espacés d'une semaine, mais faisant toutefois légèrement remonter les débits. Ailleurs, les niveaux étant déjà un peu plus élevés, les débits n'évoluent que faiblement, voire diminuent un peu comme à Ferolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon qui passe en Vigilance.

La tendance météo est à l'accalmie en fin de semaine, les débits devraient connaître une légère hausse ou rester stables.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 3 stations en vigilance : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain et Férolles-Atilly [La-Jonchère] sur le Réveillon.
- 1 station en alerte : Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en alerte renforcée : Montmirail sur le Petit Morin.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

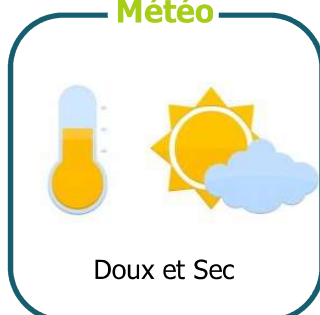
Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

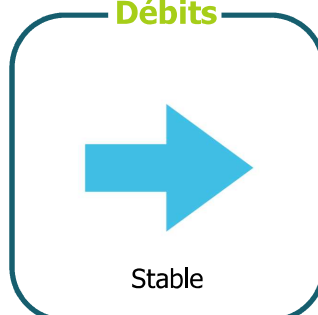
- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Débits



Nappes



Prochain bulletin d'étiage le 16 novembre 2021

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Débit des rivières

Tableau des débits




	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situations		Evolution	Indice de confiance
		V	A	AR	C		18/10	02/11		
Grandes rivières :										
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	60 le 18/10/21	66			
Oise	Creil	32	25	20	17	51 le 18/10/21	52			
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	103 le 21/10/21	107			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	109 le 18/10/21	114			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	172 le 18/10/21	179			
Seine	Vernon	170	131	113	100	270 le 19/10/21	269			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	34 le 20/10/21	35			
Petites rivières :										
Essonne	Boulangcourt (**)	0,32	0,32	0,20	0,20	1,08 le 19/10/21	1,11			
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	7,5 le 22/10/21	7,7			
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,15 le 19/10/21	2,0	V		
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	11,8 le 23/10/21	13,5			
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,30 le 21/10/21	0,32	V		
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,70 le 27/10/21	0,74			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,23 le 28/10/21	1,28			
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,1 le 19/10/21	2,0			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,28 le 23/10/21	0,29			
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,41 le 19/10/21	0,42	AR		
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,31 le 19/10/21	0,30			
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,025 le 19/10/21	0,049	V		
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0,011	0,011	0,005	0,005	0,019 le 27/10/21	0,017			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,50 le 20/10/21	0,55			
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,90 le 19/10/21	0,93			
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,48 le 20/10/21	0,55			
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00	2,87 le 22/10/21	3,00	A		
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,22 le 23/10/21	1,59			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0,034	0,034	0,010	0,010	0,112 le 19/10/21	0,105			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,128 le 19/10/21	0,131			
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,48 le 18/10/21	0,52			
Stations non réglementaires (***) :										
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,17 le 20/10/21	0,20			
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,99	0,76	0,66	0,59	1,05 le 19/10/21	1,03			

- (*) débit corrigé par rapport au bulletin précédent suite à des jaugeages
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance
 A seuil d'alerte
 AR seuil d'alerte renforcée
 C seuil de crise

Evolution depuis le dernier bulletin :

- Hausse 
- Stable 
- Baisse 

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

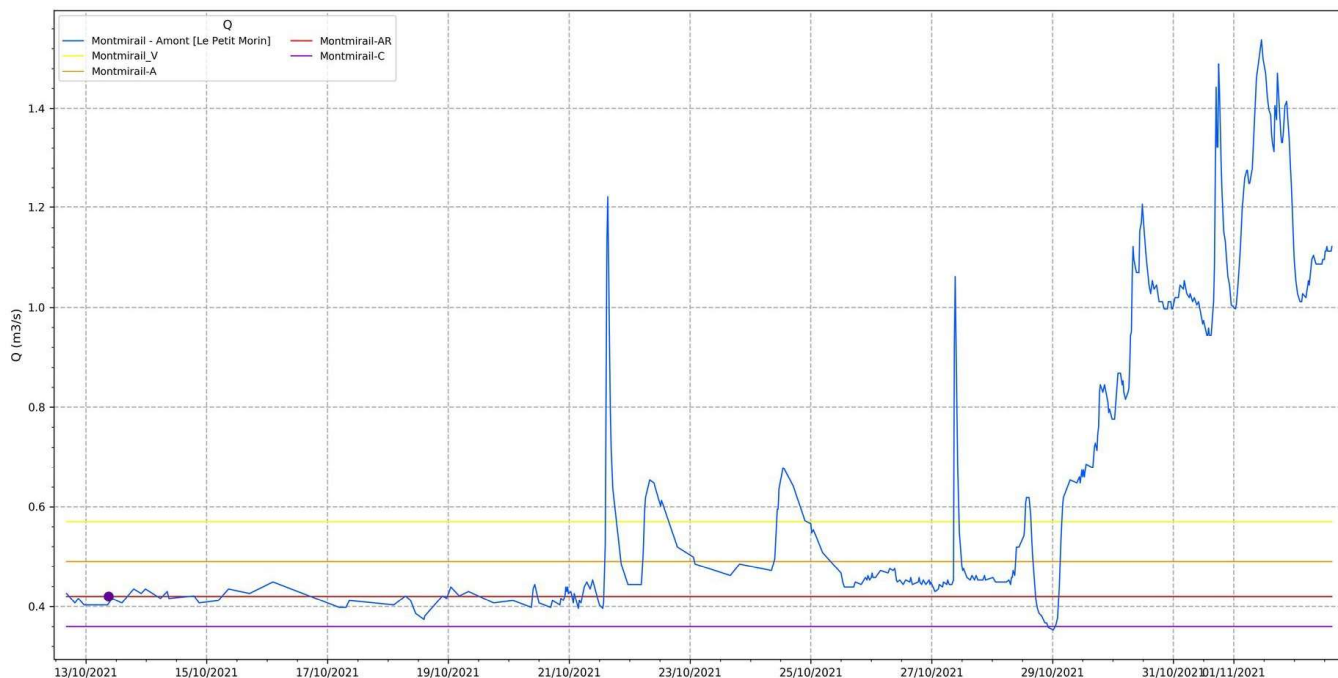
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers pour quelques stations représentatives

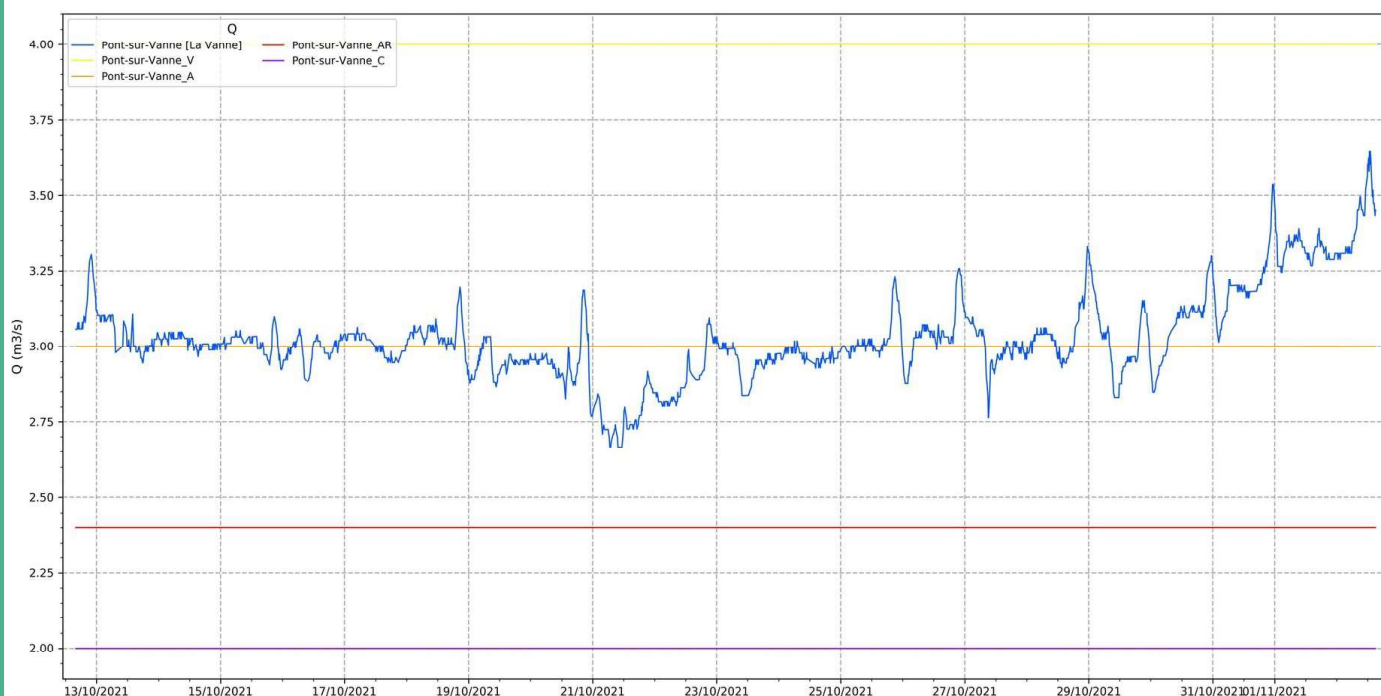
Le Petit Morin à Montmirail

En début de quinzaine, le temps sec a permis aux débits de la station de Montmirail sur le Petit Morin de rester assez stables sous son seuil d'alerte renforcée. Cependant, depuis le jeudi 21 octobre, les différents passages pluvieux ont permis aux niveaux de remonter. En l'absence de pluie à partir de vendredi prochain, les débits pourraient baisser à nouveau faiblement.



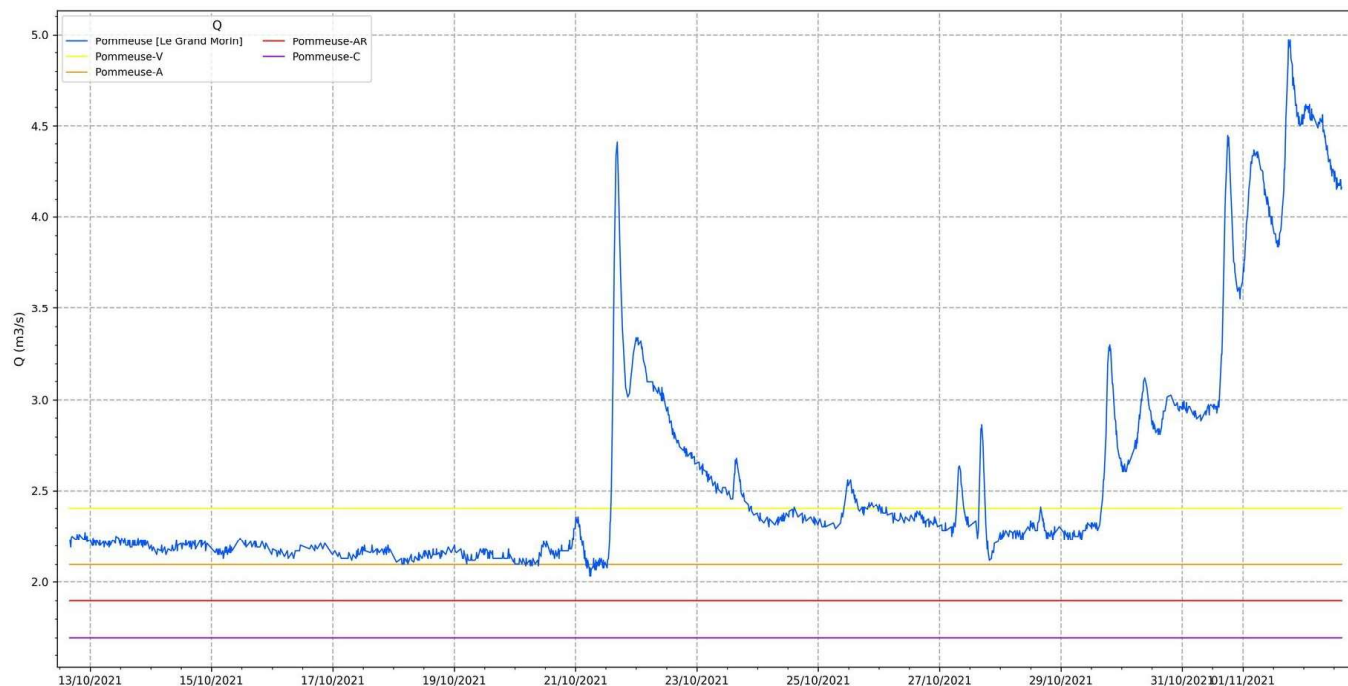
La Vanne à Pont-sur-Vanne

La première semaine, les débits de la Vanne à Pont-sur-Vanne étaient toujours sous le seuil d'alerte. Depuis ils sont légèrement remontés grâce à quelques précipitations. La tendance est à la stabilité pour les prochains jours.



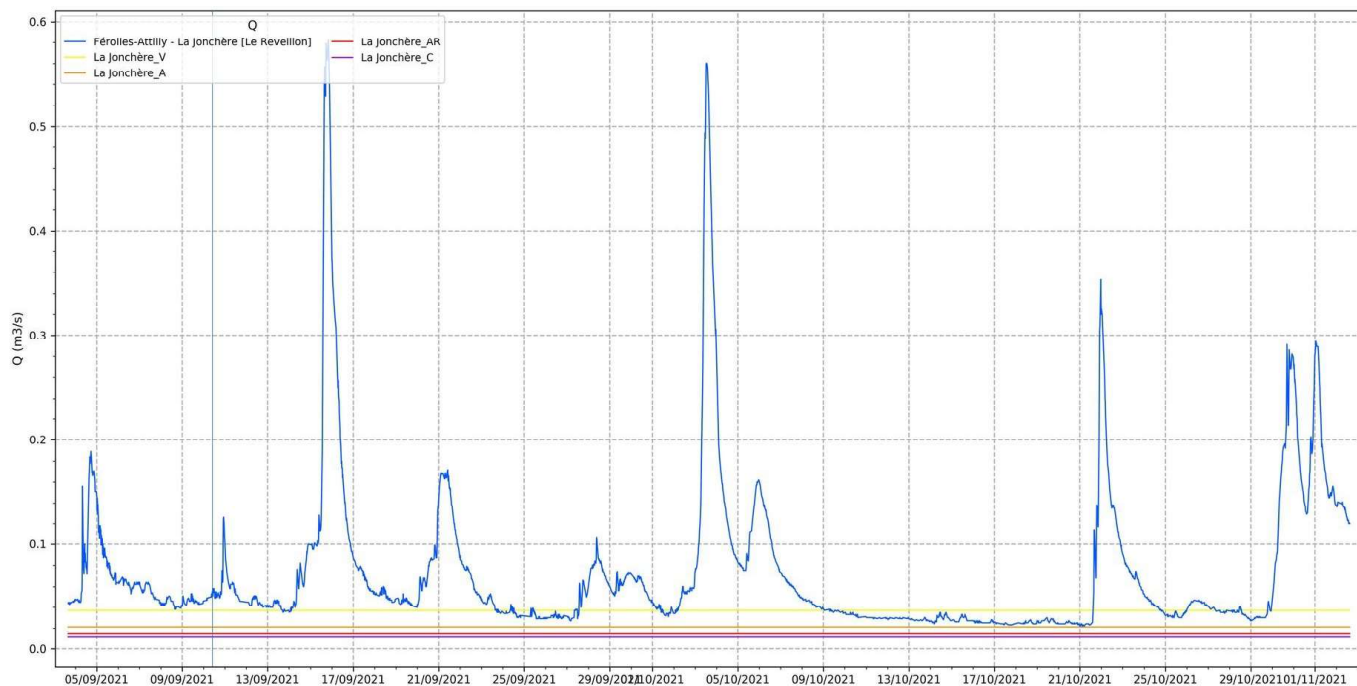
le Grand Morin à Pommeuse

Au début de la quinzaine, les débits du Grand Morin à Pommeuse flirtaient encore avec le seuil d'alerte sans toutefois le dépasser. Ils sont remontés depuis en raison de plusieurs épisodes pluvieux. Les niveaux pourraient de nouveau baisser légèrement en l'absence de précipitations.



Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]

À la faveur d'un temps sec, les débits du Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère] sont passés nettement sous le seuil de vigilance en début de quinzaine. Depuis, suite à quelques précipitations, les débits sont légèrement remontés. La tendance est cependant de nouveau à une faible baisse dans les prochains jours.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

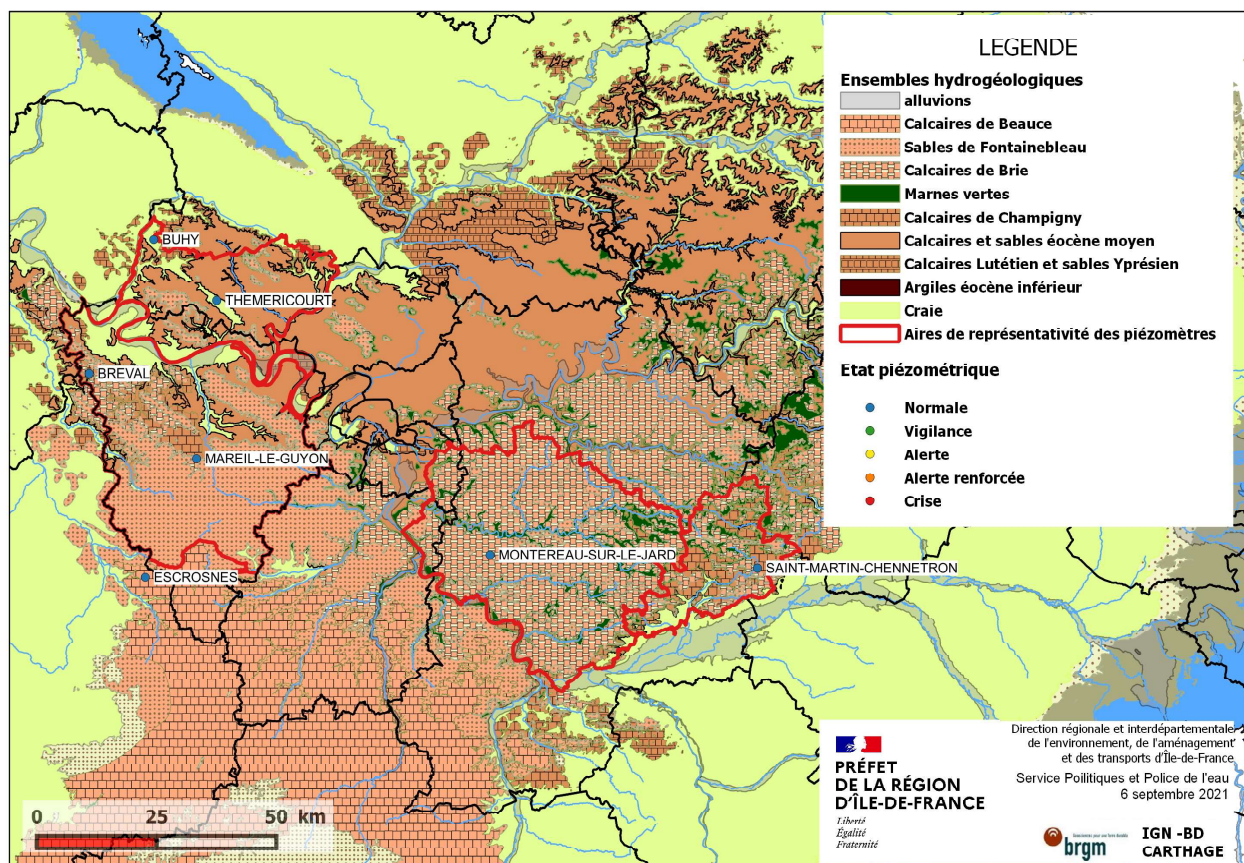
Tableau des tendances

La vidange des nappes se poursuit dans l'ensemble et tend à se stabiliser.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Escrosnes (craie sous couverture tertiaire)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

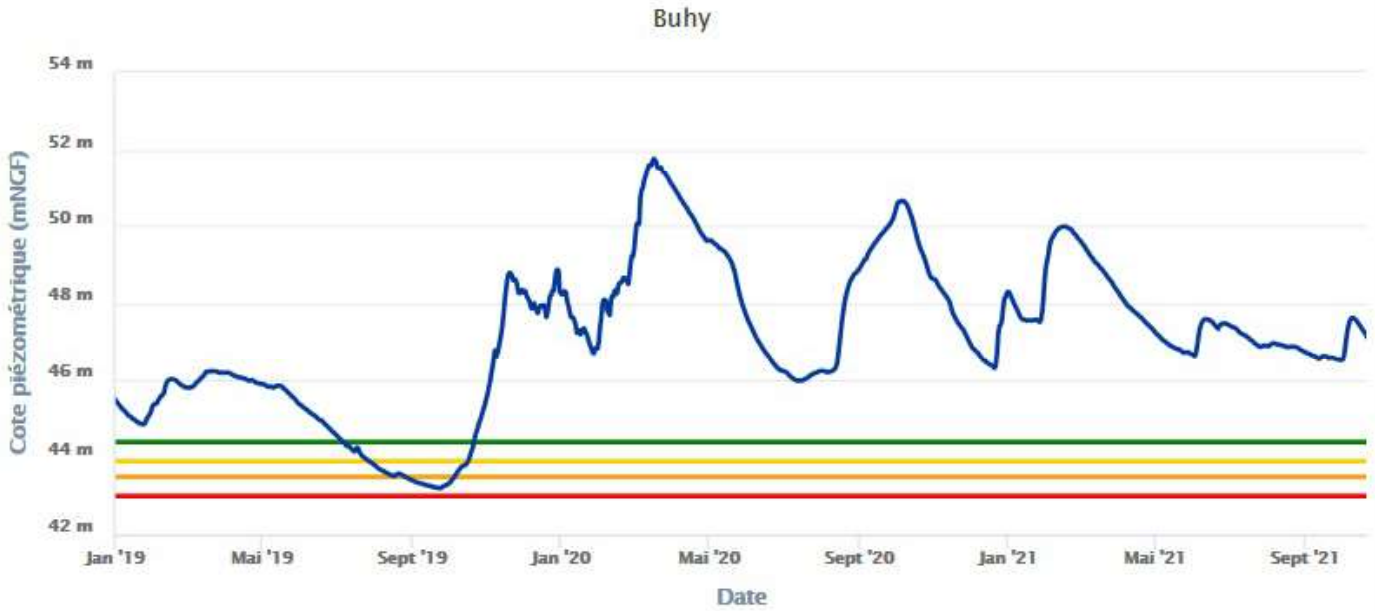
Carte du bassin concerné



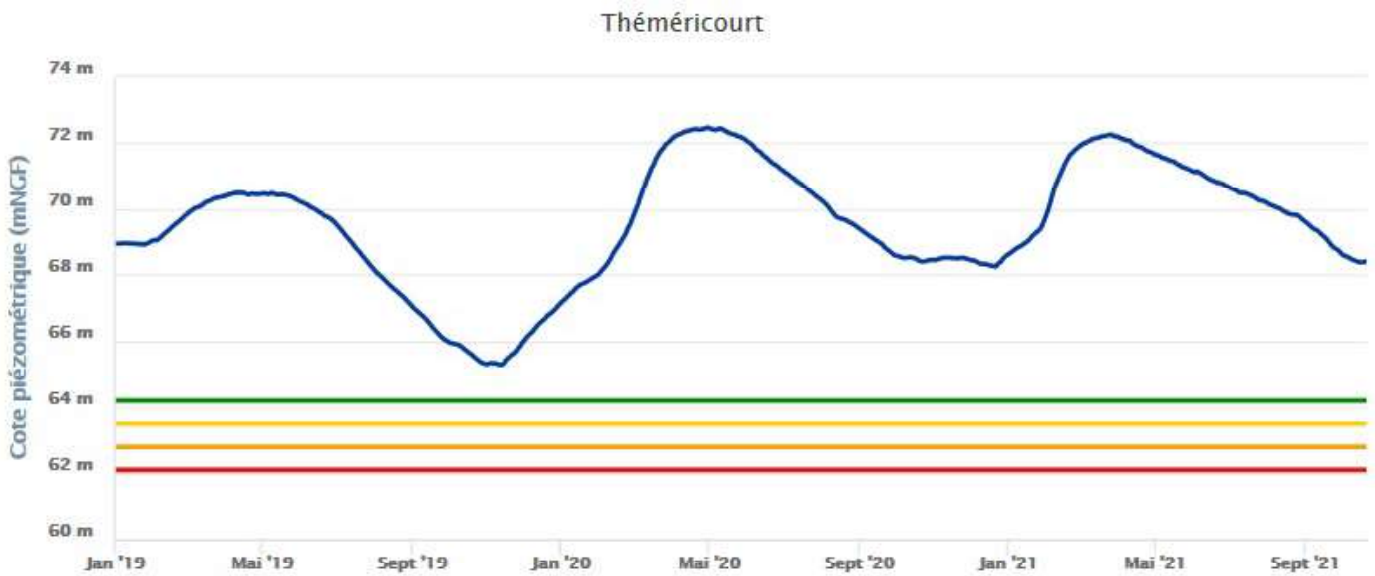
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy

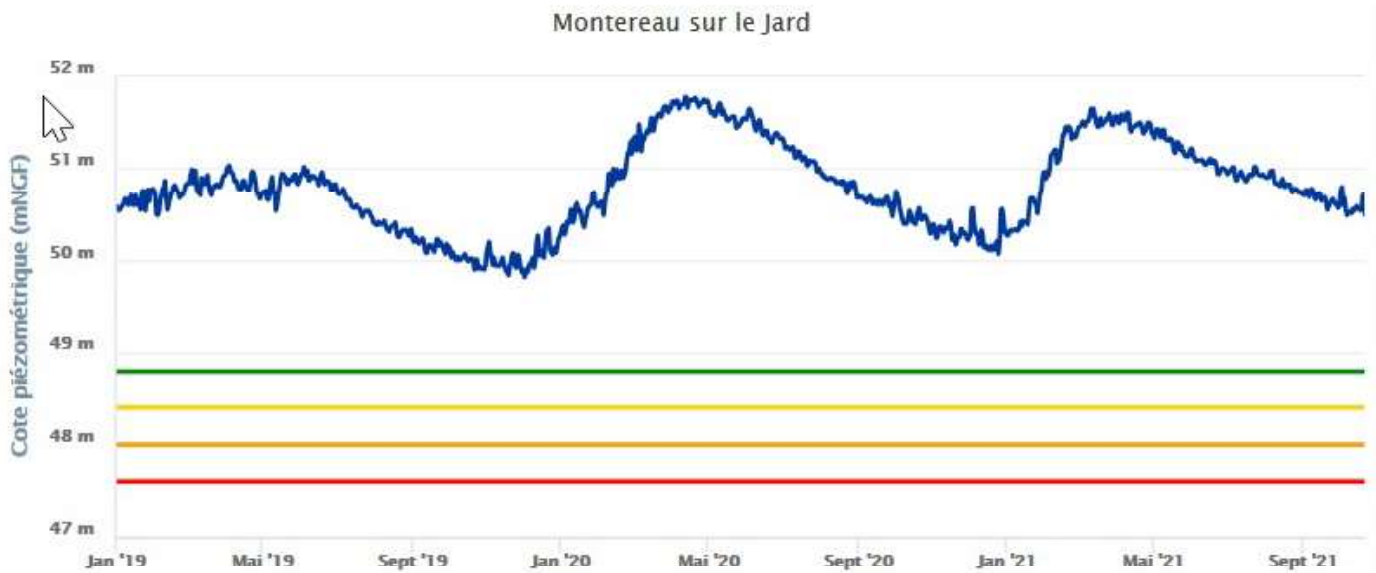


Théméricourt

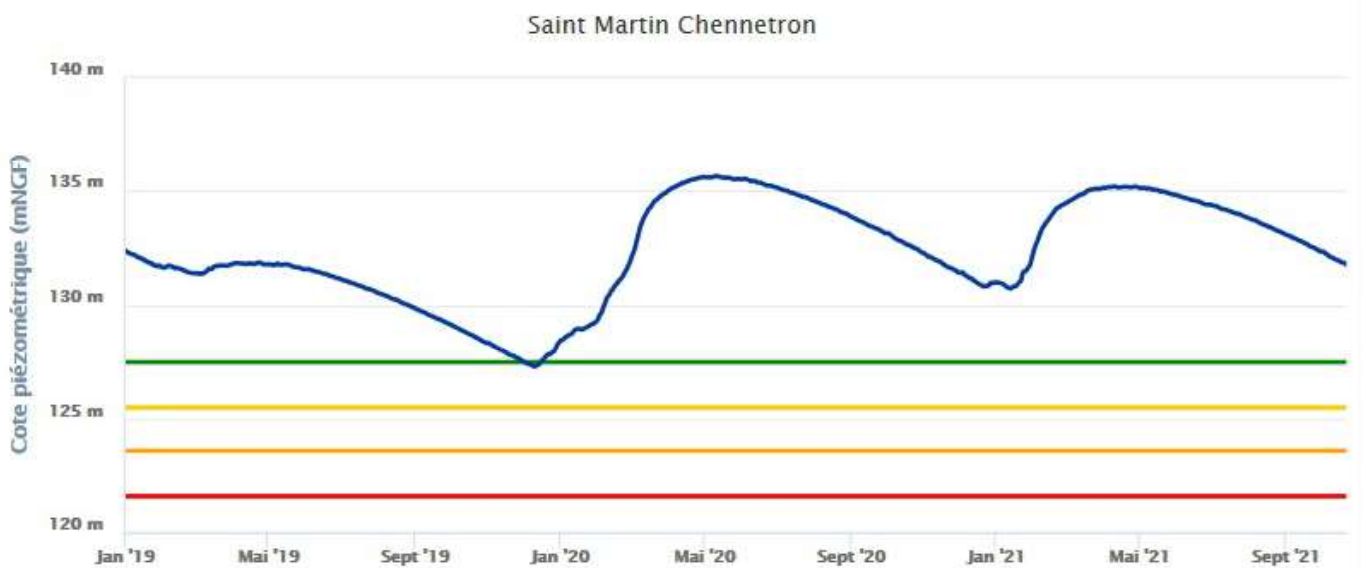


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard

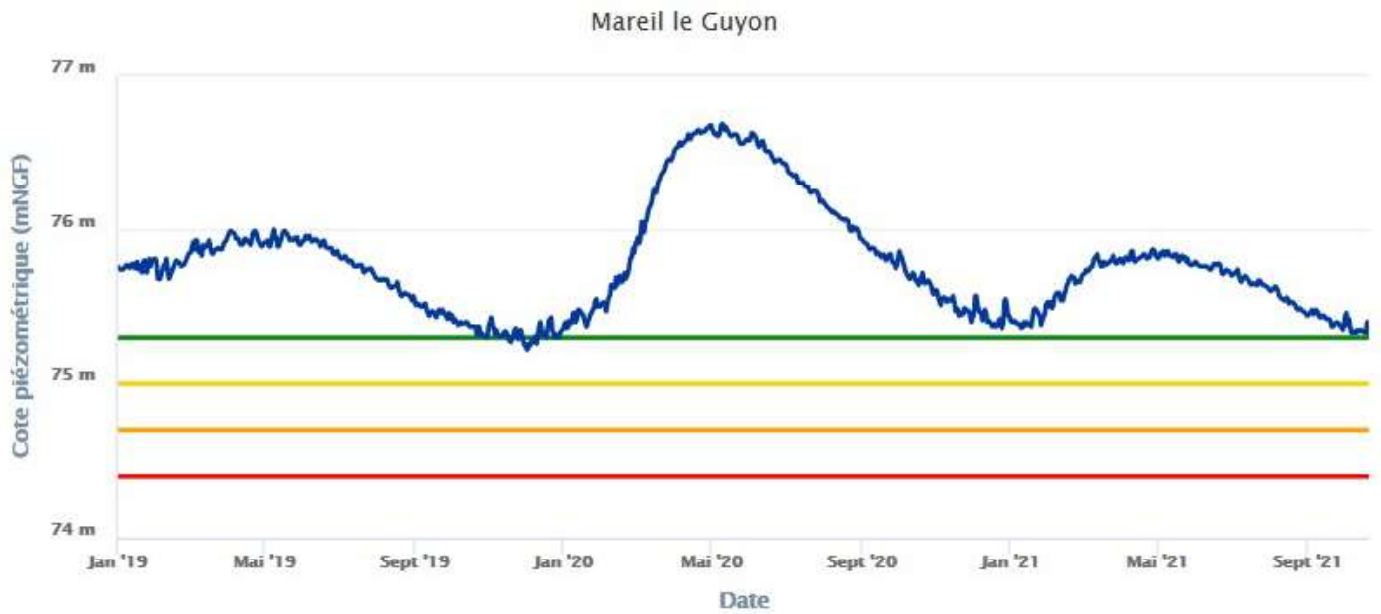


Saint Martin Chennetron

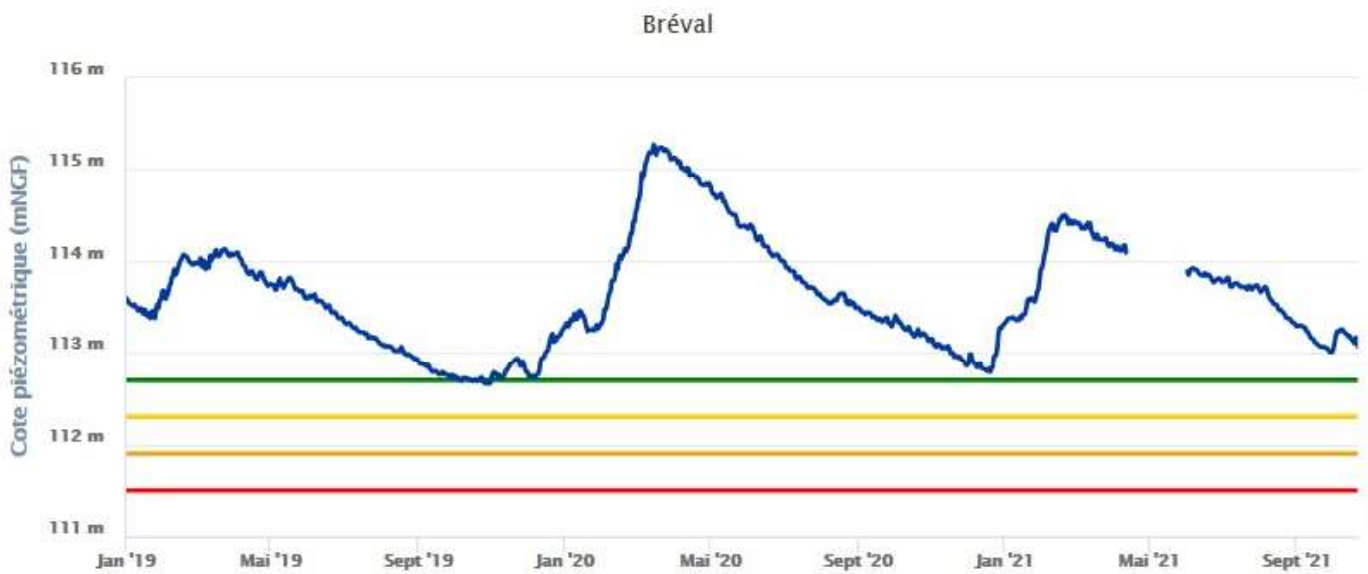


Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

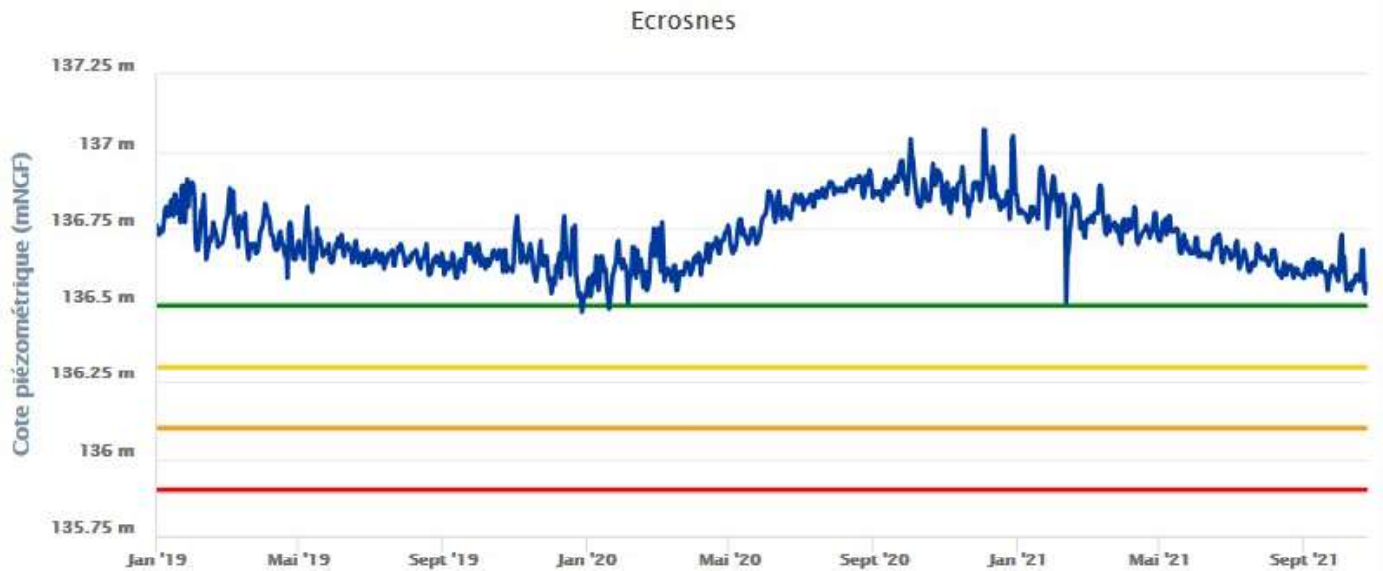


Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Ecrosnes



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 16 novembre 2021